



**LA REGLEMENTATION EUROPEENNE SUR LE NOUVEAU  
CHRONOTACHYGRAPHE ELECTRONIQUE :  
OBLIGATIONS ET CONSEQUENCES**

DURÉE : 1 journée

**OBJECTIFS**

- ◆ Maîtriser le règlement (CE) de la commission portant sur le nouvel appareil de contrôle dans le domaine de la route.
- ◆ Comprendre les incidences en matière de gestion des données et les obligations.

**PERSONNES CONCERNEES**

- ◆ Responsables ou collaborateurs(trices) d'un service des ressources humaines.
- ◆ Responsables ou collaborateurs(trices) du service transport, logistique ou exploitation.

**PROGRAMME**

I ) Définitions :

- Les principales terminologies

II ) Les fonctions de l'appareil de contrôle :

A- Les caractéristiques

B- Son fonctionnement

1. Suivi de l'insertions et retraits de carte
2. Mesure de la vitesse et de la distance parcourue
3. Mesure du temps
4. Suivi de l'activité du conducteur
5. Saisie manuelle et des conditions particulières
6. Gestion des verrouillages entreprises
7. Suivi des activités de contrôle
8. Détection des anomalies
9. La lecture des cartes tachygraphiques

10. L'enregistrement et le stockage sur les cartes
11. L'affichage
12. L'impression
13. Les avertissements
14. Téléchargements des données vers les supports externes

C- L'enregistrement et le stockage dans la mémoire du chronotachygraphe

1. La durée
2. Les données
3. Les éléments de sécurité

III) Les cartes tachygraphiques :

- A- Les données
- B- La sécurité
- C- Stockage des données
  1. La carte conducteur
  2. La carte atelier
  3. La carte contrôleur
  4. La carte entreprise
- D- Délivrance des cartes

IV ) Les obligations de gestion des données en Entreprise :

- A- Vidage de la carte conducteur
- B- Vidage du tachygraphe
- C- Stockage et restitution des données

IV ) Les nouveaux outils informatiques :

- A- Présentation des nouveaux outils
- B- L'intégration de la gestion informatisée dans le suivi du personnel
- C- Le traitement en entreprise des outils de lecture des données numériques

**LES MOYENS UTILISÉS PAR LE FORMATEUR LORS DE LA FORMATION :**

SARL au capital de 120 000 € - SIRET : 399 983 907 00037 - NAF 721Z

Remise de supports de cours  
Explication concrète et détaillée sur les subtilités des textes